

Un petit vol de Dübendorf?

par Pierre Guinand, CPhH

Voici un faux cachet qui, depuis bien des années, se rencontre dans les catalogues de vente, en Suisse et à l'étranger, déjà signalé il y a quelques années comme faux dans la presse philatélique, mais qui réapparaît périodiquement dans les ventes et sur Internet.

Güller a confectionné pour Dübendorf pas moins de sept cachets de ce type (avec trois étoiles dans le bas et le chiffre romain VIII de l'arrondissement postal dans la demi-lune inférieure). Le faux cachet présenté ici est une imitation du n° 2838 de Güller, mais il a été réalisé avec des lettres trop grandes et trop fines. Heureusement la date indiquée est constante: 27 V.37-12. Il doit s'agir d'une fabrication en grande série, car ce cachet réapparaît périodiquement, dans les ventes en Suisse et à l'étranger, comme sur Internet. On le trouve souvent sur la série des armaillis de 1936, sur les timbres provenant des feuilles, sur des exemplaires isolés ou des valeurs attenantes détachées du bloc, sur le bloc entier, et même sur les grands feuillets de quatre blocs. On le connaît également sur la série Pro Juventute de 1937, bien qu'elle ait paru le 1^{er} décembre!



Grand feuillet de quatre blocs (photo tirée d'un catalogue de vente).



Timbres provenant des feuilles.



Bande provenant du bloc.



Paire provenant du bloc (photo tirée d'un catalogue de vente).

Après une publication dans la presse, les timbres sont généralement retirés de la vente sur offres ou d'Internet, puis sont évidemment restitués à leur propriétaire. Celui-ci les laisse dormir quelques mois ou quelques années dans un tiroir, puis les en sort à nouveau, pour tenter de les vendre à un collectionneur mal informé. Un autre procédé tout aussi malhonnête consiste à les glisser dans une collection destinée à être vendue en bloc, car dans un tel cas, les vendeurs refusent les réclamations...

Il est clair que le bureau de Dübendorf a pu oblitérer les timbres des émissions dont il est question ici, y compris le 27 mai 1937 à 12 heures, mais pas avec ce cachet. Si vos pièces portent le lieu et la date annoncés dans ces lignes, ne manquez pas de les faire contrôler par un expert compétent. Et si l'on vous en propose l'achat, dites à votre vendeur de mieux lire le SBZ! ■